

## Orthophoniste

Service des ressources éducatives

Poste régulier (100%)

Date d'affichage : 7 décembre 2022

Concours no. P-030

### NATURE DU TRAVAIL

Au Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL), les principales responsabilités de l'orthophoniste sont la prévention, le dépistage et l'évaluation des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des troubles de l'audition, du langage, de la parole ou de la voix.

L'orthophoniste s'assure de la mise en œuvre des plans de traitement et d'intervention en orthophonie, dans le but de développer, de restaurer ou de maintenir les aptitudes de communication des élèves en interaction avec leur environnement afin de faciliter leur cheminement scolaire.

### QUELQUES ATTRIBUTIONS PARTICULIÈRES

- Analyser et interpréter les renseignements recueillis afin de déterminer un plan de traitement adapté aux capacités de l'élève en tenant compte de ses besoins personnels et environnementaux.;
- Contribuer à la planification, la réalisation ou la supervision des activités en vue de prévenir l'apparition de problèmes de communication ou dépister les difficultés de communication, en complémentarité avec les autres intervenants impliqués;
- Conseiller et soutenir l'enseignant et lui expliquer la nature des difficultés de communication de l'élève de façon à ce qu'il puisse adapter son enseignement et le matériel éducatif utilisé; Informer l'enseignant de l'impact de ces difficultés sur les apprentissages et l'adaptation sociale de l'élève ou du groupe; Voir à l'élaboration et à l'adaptation de matériel éducatif existant; contribuer au choix de moyens d'aide à la communication orale;
- Intervenir auprès des groupes classes ou des groupes d'élèves présentant des difficultés communes ou auprès d'élèves présentant des problématiques particulières afin de faciliter leurs apprentissages et leur insertion sociale;
- Participer avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, le plan de traitement et d'intervention en orthophonie; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions, et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs;
- Soutenir et outiller les membres de la famille et les autres intervenantes et intervenants scolaires; elle ou il fournit les conseils pertinents en vue de développer chez ces derniers des attitudes et des habiletés favorisant le développement de la communication de l'élève;
- Planifier, organiser et animer des activités de formation, d'information et de sensibilisation concernant les difficultés de communication;
- Établir et maintenir une collaboration et des liens avec les organismes partenaires; communiquer avec les autres intervenants concernés pour obtenir ou fournir des avis et des renseignements; diriger l'élève ou ses parents vers des ressources appropriées à la situation et aux besoins.

### QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- ✓ Être membre de l'Ordre des orthophonistes du Québec.
- ✓ Détenir un permis de conduire valide.

### HABILETÉS ET QUALITÉS RECHERCHÉES

- ✓ Aimer le travail d'équipe;
- ✓ Être à la recherche des meilleures stratégies;

*Veillez noter que la forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.*

*Le Centre de services scolaire des Laurentides applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités ethniques, minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux personnes candidates de nous indiquer si elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Le personnel du Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL) est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSL d'exercer ses fonctions à visage découvert.*

### AVANTAGES DE TRAVAILLER AU CSSL

- Environnement de travail riche et stimulant dans un cadre enchanteur;
- Organisation en croissance, propice au dépassement de soi et offrant une qualité de vie sans pareil;
- Régime de retraite incomparable;
- Régime d'assurances collectives;
- Avantages sociaux compétitifs;
- Programme d'aide aux employés et à la famille.

### TRAITEMENT :

Salaire annuel minimum : 50 150 \$  
Salaire annuel maximum : 92 027 \$

### DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :

9 janvier 2023

### HORAIRE :

Lundi au vendredi :  
8h00 à 16h00

### POUR POSTULER :

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitæ et une lettre de motivation au Service des ressources humaines par courriel à :  
[emploi@cslaurentides.qc.ca](mailto:emploi@cslaurentides.qc.ca).

**Les candidatures internes au sein de la même école, selon l'article 7-1.15 A) c) détenant les qualifications requises seront prioritaires dans les 5 jours ouvrables suivant la date d'affichage du poste**

*Notez que ne nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.*

### SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :

Sylvie Courtois, directrice par intérim du Service des ressources éducatives